

Formulaire à remplir et à retourner à l'APODEC :
4 Place Louis Armand 75012 PARIS ou se rendre
sur la rubrique adhésion du site www.apodec.fr

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Téléphone

E-mail



**Je désire soutenir l'APODEC
dans ses actions pour les porteurs
de défibrillateurs et de stimulateurs**

J'adhère à l'APODEC,
soit **25€ pour l'année**

ET / OU

Je fais un don de€

La cotisation et le don sont déductibles
de vos impôts à hauteur de 66%
pour les particuliers.

Exemple : Pour un versement de 25€,
cela ne vous coûtera que 8,50€

J'autorise l'APODEC à communiquer
mes coordonnées à d'autres porteurs

TÉMOIGNAGE

“ Le jour de mon anniversaire, j'ai fait une mort subite.
Heureusement, un de mes amis était médecin
et m'a conduit directement à l'hôpital pour recevoir
un défibrillateur.

J'étais anéanti, ne sachant comment vivre avec.
Heureusement grâce à l'écoute des membres
de l'APODEC et la mise en relation avec d'autres
porteurs, j'ai pu faire face. Aujourd'hui je vis avec
mon « ange gardien » sans aucun problème. ”

Xavier - 21 ans

APODEC
AU COEUR DE LA VIE

NUMÉRO NATIONAL
07 77 75 67 35

WWW.APODEC.FR
CONTACT@APODEC.FR

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Association loi de 1901, créée en mars 2000 sous le numéro W782002246.
Reconnue d'intérêt général et agréée par le Ministère de la Santé.

LA MISSION DE L'APODEC

L'implantation d'un dispositif cardiaque tel un stimulateur ou un défibrillateur, même si elle sauve la vie, n'est pas sans conséquences sur la vie quotidienne des porteurs et de leurs familles.

C'est pourquoi, en 2000, les membres bénévoles de l'**APODEC** se relaient pour défendre activement les intérêts collectifs et individuels des porteurs de défibrillateur pour leur permettre de rompre l'isolement et la solitude et par conséquent, pour contribuer à ce qu'ils vivent mieux avec leur défibrillateur. Depuis 2019, nous accueillons également les porteurs de stimulateurs cardiaques.

L'APODEC s'est battue pour obtenir :

- ⊙ La prise en charge par la sécurité sociale du défibrillateur en 2005
- ⊙ Le maintien du permis de conduire
- ⊙ La prise en charge par la sécurité sociale de la télésurveillance pour les porteurs de défibrillateurs et stimulateurs

L'APODEC se bat pour obtenir :

- ⊙ L'amélioration des conditions de prêts auprès des compagnies d'assurance (convention AERAS).
- ⊙ La généralisation de la télécardiologie
- ⊙ La prise en charge de consultations avec un psychologue
- ⊙ Une meilleure évolution du maintien du permis de conduire

Association loi de 1901, créée en mars 2000 sous le numéro W782002246.
Reconnue d'intérêt général et agréée par le Ministère de la Santé.

LES OBJECTIFS DE L'APODEC

- ⊙ La création d'une « chaîne humaine de solidarité » entre patients actuels et à venir, présentant des troubles du rythme à haut risque
- ⊙ Le partage du vécu ainsi que des témoignages (vous pourrez en lire sur ce document)
- ⊙ L'entraide et la défense de ses membres à titre collectif ou individuel
- ⊙ La sollicitation d'informations médicales et sociales auprès des professionnels
- ⊙ La participation, par tous les moyens possibles, à la prévention et à la lutte contre « la mort subite »
- ⊙ Un accueil téléphonique personnalisé
- ⊙ Une carte de porteur, indispensable quand on voyage
- ⊙ Un site internet (www.apodec.fr)
- ⊙ Une lettre trimestrielle d'informations
- ⊙ La participation à différents congrès de cardiologie
- ⊙ L'organisation de réunions régionales associant adhérents et médecins
- ⊙ Une information permanente sur l'évolution technologique de tout notre environnement cardiologique
- ⊙ Des contacts constants avec les :
 - Constructeurs
 - Médecins
 - Cardiologues
 - Rythmologues
 - Psychologues
 - Autorités publiques
- ⊙ Des échanges permanents avec un comité scientifique

Votre délégué(e) régional(e) :

APODEC
AU COEUR DE LA VIE

